

dossier n° PC 021 210 22 B0001

date de dépôt : 22 février 2022

demandeur : **Monsieur Laurent FAVIER**pour : **la construction d'un garage**adresse terrain : **11 rue de l'église, à Créancey
(21320)**

Commune de Créancey

ARRÊTÉ**A2022-13****accordant un permis de construire
au nom de la commune de Créancey****Le maire de Créancey,**

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 22 février 2022 par Monsieur Laurent FAVIER demeurant 11 rue de l'église, Créancey (21320);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'un garage ;
- sur un terrain situé 11 rue de l'église, à Créancey (21320) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 22 février 2022 ;

Vu l'accord de l'architecte des bâtiments de France en date du 9 mars 2022 ;

ARRÊTE**Article unique**

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Créancey, le 28 Avril 2022

Respecter les prescriptions
Emises par ERDF par avis
du 24/02/2022
(document ci-joint au présent arrêté)

Le maire,
Jocelyn CHAPOTOT





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Côte-d'Or

Dossier suivi par : Régine ROGER

Objet : demande de permis de construire

MAIRIE DE CREANCEY
Rue de l'église
21320 CREANCEY

A Dijon, le 09/03/2022

numéro : pc21022b0001

adresse du projet : 11 rue de l'Eglise 21320 CREANCEY

nature du projet : Construction garage

déposé en mairie le : 22/02/2022

reçu au service le : 25/02/2022

servitudes liées au projet : LCAP - abords de monuments historiques -
Château - Eglise

demandeur :

M FAVIER LAURENT
11 rue de l'Eglise
21320 CREANCEY

L'immeuble concerné par ce projet est situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité du ou des monuments historiques désignés ci-dessus. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'architecte des Bâtiments de France donne son accord.

L'architecte des Bâtiments de France

Virginie BROUTIN



Agence Raccordement Electricité

MAIRIE DE CREANCEY
VILLAGE
21320 CREANCEY

Téléphone : 0970831970
Télécopie :
Courriel : brgne-cuau@enedis.fr
Interlocuteur : ROBERT jonathan

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

CHALON-SUR-SAONE, le 24/02/2022

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'autorisation d'urbanisme PC02121022B0001 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse : 11, RUE DE L'EGLISE
21320 CREANCEY
Référence cadastrale : Section ZE , Parcelle n° 54
Nom du demandeur : FAVIER LAURENT

Compte tenu des informations reçues concernant ce projet et sans précision particulière de votre part, nous avons considéré que ce projet n'a pas d'impact sur l'alimentation électrique. Par conséquent, aucune intervention n'est nécessaire sur le réseau public de distribution d'électricité.

Cette réponse reste valable sur la base des hypothèses précédentes pendant la durée de validité de l'autorisation d'urbanisme.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jonathan ROBERT
Votre conseiller

1/1

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

